

## Acquisition d'une parcelle à Mme Danielle HACINI, Chemin d'Avanne à Velotte

**M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur** : Mme Danielle HACINI, domiciliée 49 Hameau des Charmettes 38120 Saint-Egrève, a informé la Ville de son souhait de vendre une parcelle cadastrée section LO n° 120 sise chemin d'Avanne à Velotte.

Cette parcelle, d'une surface de 22 a 48 ca, est intéressante pour la Ville car elle est voisine de propriétés communales et plus particulièrement de parcelles destinées à la culture de la vigne.

Après consultation de France Domaine, un accord est intervenu sur les modalités de la transaction, à savoir :

- acquisition à Mme HACINI Danielle de la parcelle LO n° 120 au prix de 6 744 €
- prise en charge des frais d'acte par la Ville.

Conformément à l'article L 1042.1 du Code Général des Impôts, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

La dépense sera imputée au chapitre 21.824.2111.4814.30100.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver cette acquisition aux conditions ci-dessus énoncées,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 29 mars 2010.*